

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CD825

présenté par

M. Tardy, Mme Duby-Muller et M. Saddier

ARTICLE 2 BIS A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La rédaction actuelle se suffit à elle-même, l'objectif de protection de la biodiversité étant déjà inscrit.